
Conseillers, counseling et justice sociale : le professionnel est politique

Nancy Arthur
Université de Calgary
Sandra Collins
Université Athabasca

RÉSUMÉ

La présente introduction à ce numéro spécial *Counseling et justice sociale* met en lumière le caractère central de la justice sociale en counseling, l'impact négatif des injustices sociales et de l'oppression culturelle sur le bien-être du client, ainsi que l'importance d'élargir l'horizon professionnel et les rôles du conseiller afin d'amorcer un changement systémique, de concert avec nos clients et en leur nom. Le modèle de counseling tenant compte des références culturelles fournit un cadre conceptuel permettant d'intégrer la culture et la justice sociale dans tous les aspects de la pratique du counseling. Les contributions à ce numéro spécial viennent raviver les façons d'appliquer les principes de justice sociale auprès de diverses populations clientes, dans différents contextes, à l'échelle nationale et internationale.

En proposant un numéro spécial sur le *Counseling et la justice sociale*, l'un de nos principaux objectifs était de susciter une réflexion critique au sujet des rôles et des responsabilités des conseillers et des psychologues-conseillers dans les dossiers d'injustice sociale. Le terme *justice sociale* revient de plus en plus souvent dans les discussions et les écrits professionnels, ainsi que dans les médias grand public. Dans ce numéro spécial, nous invitons à la réflexion sur les implications de ce concept pour la pratique professionnelle du counseling.

La justice sociale a été une valeur fondatrice des professions de conseiller et de psychologue-conseiller, s'inspirant des racines historiques de l'orientation professionnelle au début du siècle dernier. Or, l'accent sur la justice sociale a refait surface dans la littérature professionnelle au cours de la dernière décennie. On reconnaît de plus en plus que la santé et le bien-être des personnes peuvent être influencés positivement ou négativement par les structures économiques, sociales, et politiques, ainsi que par les systèmes d'éducation et organisationnels. En outre, l'accès différentiel aux services, aux ressources, et au capital social est généralement lié à l'appartenance à des groupes particuliers non dominants, habituellement associés au genre, à l'ethnicité, à l'âge, à l'aptitude, à l'orientation sexuelle, au statut socioéconomique, et/ou à la religion.

L'accès différentiel aux services professionnels comme le counseling, par exemple, contribue aux iniquités sociétales. Au fil des années, dans nos propres pratiques de counseling, nous avons été de plus en plus préoccupés par la dérive observable dans la disponibilité des ressources affectées à desservir le public, par

l'éloignement progressif d'une éducation, d'une prévention, et d'une promotion de la santé susceptibles de soutenir la santé mentale, et par le glissement vers la remédiation aux problèmes psychologiques observés chez le client individuel. Avec le temps, et grâce à nos observations des effets répétés sur les personnes, l'urgence d'examiner les structures et les influences qui suscitent de la détresse psychologique s'est concrétisée dans nos vies personnelles et professionnelles. Bien que nous comprenions évidemment l'importance d'investir des ressources pour soutenir les personnes qui vivent une détresse psychologique, nous avons souvent formulé des hypothèses au sujet des forces externes et environnementales, des messages sociétaux, et de la distribution inégale des ressources, qui sont autant de facteurs de risque de problématiques en santé mentale, et nous sommes souvent intervenus pour attirer l'attention sur ce sujet.

Dans notre propre travail dans le domaine du counseling multiculturel, nous avons étudié la construction sociale des identités et la façon dont les dynamiques de notre société amènent les membres de certains groupes à être mis en situation d'infériorité, à subir une stigmatisation sociale, et à devoir surmonter des obstacles dans leur développement éducatif, professionnel, et personnel. Le modèle du counseling tenant compte des références culturelles (*culture-infused counselling*; Arthur & Collins, 2010; Collins & Arthur, 2010a, 2010b) se fonde sur la prémisse de la nécessité de prise en compte des contextes culturels à la fois pour conceptualiser les problèmes des clients et pour choisir les interventions appropriées. Dans certains cas, cela implique d'élargir la cible de l'intervention à l'échelle du système, ce qui se répercute sur tous les aspects des rôles et responsabilités des conseillers. Le modèle vient renforcer les travaux antérieurs sur le développement des compétences pour la pratique du counseling multiculturel, et on l'a récemment révisé pour souligner plus explicitement l'importance de la justice sociale. Nous proposons quatre principaux domaines de compétence : (a) prise de conscience de ses propres identités culturelles, de ses propres valeurs et préjugés; (b) prise de conscience des identités culturelles et des visions du monde du client; (c) développement d'une alliance de travail adaptée sur le plan culturel et socialement juste; (d) engagement dans des démarches de changement adaptées sur le plan culturel et socialement justes.

Nous avons été ravis de voir chacun de ces éléments prendre forme dans le propos des auteurs dont les articles ont été sélectionnés pour le présent numéro spécial. Les contextes culturels et le rang social des personnes dans notre société sont intimement liés à la répartition des ressources comme l'éducation, l'emploi, et les services professionnels, ainsi qu'à la possibilité d'y avoir accès. C'est pourquoi nous avons soutenu que les conseillers ne doivent pas se contenter de respecter la diversité; ils se doivent aussi d'examiner dans quelle mesure la vie de leurs clients est liée à des réalités politiques et organisationnelles, ainsi qu'à l'accès aux ressources.

Cependant, la justice sociale ne concerne pas uniquement la répartition des ressources au sein de notre société. Elle constitue aussi une valeur fondamentale lorsqu'il s'agit de favoriser l'épanouissement personnel et le développement du potentiel humain, ce qui correspond clairement au travail des conseillers et des psychologues-conseillers. Il faut en effet que les conseillers soient bien préparés

en ayant acquis une connaissance des iniquités sociales et de leurs répercussions possibles sur la santé et le bien-être des personnes. La connaissance peut servir de puissant outil d'intervention. Qui plus est, les professionnels doivent en toute connaissance de cause utiliser leurs connaissances pour promouvoir la justice sociale. Autrement dit, les professionnels doivent être disposés à remarquer les iniquités et à les comprendre du point de vue de leurs clients. Du coup, les conseillers doivent être disposés à faire plus qu'un simple constat des injustices; leurs rôles professionnels en tant que conseillers leur dictent de prendre position. Il convient de rappeler l'adage selon lequel « Le professionnel est politique »; dans une société où l'on observe de l'oppression culturelle, il n'y a pas de place pour une position de neutralité. Ne rien faire pour régler les injustices sociales constitue à la fois un choix et une forme d'intervention et, en l'occurrence, c'est un geste directement ou indirectement en faveur des dites injustices sociales. Le fait de s'engager activement à l'égard de la justice sociale constitue également un choix quant à la façon dont nous définissons nos rôles professionnels et notre engagement à ce chapitre.

Il semble que la justice sociale prend de l'élan ces derniers temps, comme en témoignent le nombre d'articles publiés dans les revues évaluées par les pairs, les articles dans les revues professionnelles, le nombre de congrès portant sur la justice sociale, le nombre croissant d'études, et l'émergence de groupes d'intérêt particulier à l'intention des conseillers et centrés sur la justice sociale. Cet accent mis sur la justice sociale nous semble encourageant en termes de masse critique et des répercussions possibles sur notre profession, sur le public, et sur les clients qui requièrent nos services. Lorsqu'on passe en revue la recherche menée sur le counseling multiculturel et la justice sociale au cours de la dernière décennie, on constate que bon nombre de conseillers et de psychologues-conseillers ont fait de la justice sociale leur valeur directrice. Cependant, bon nombre de professionnels ont rapporté avoir de la difficulté à cerner ce que le terme « justice sociale » veut vraiment dire eu égard à leur identité professionnelle et se disent incertains quant à la façon d'intégrer cette réalité dans leurs rôles et pratiques professionnels. Il arrive que, même dans un pays aux ressources abondantes comme le Canada, le degré d'iniquités sociales suscite des sentiments de découragement, et il devient alors difficile de s'y retrouver. C'est donc à cette fin que nous proposons un numéro spécial de la *Revue canadienne de counseling et de psychothérapie* (RCCP), afin de souligner l'importance de la justice sociale comme valeur fondamentale chez les aidants professionnels comme les conseillers. Il ne s'agit pas de réserver cette approche à une seule profession, mais plutôt de considérer que tous les professionnels dont le travail concerne la santé et le bien-être des personnes doivent jouer un rôle important dans l'amélioration de la justice sociale.

Nous avons aussi été fort encouragés par la réponse reçue à notre demande de communications pour notre numéro à thématique spéciale portant sur le counseling et la justice sociale. Des collègues de partout au Canada et de nombreux endroits dans le monde nous ont fait parvenir des propositions sur la diversité culturelle et la justice sociale. Nous aurions pu facilement produire trois numéros spéciaux à partir des sujets en lien avec la thématique et en mettant l'accent sur les

besoins de counseling des nombreuses personnes qui, en raison de leur situation sociale et de leurs identités culturelles, ont vécu l'oppression au quotidien. En fin de compte, nous avons sélectionné des articles offrant aux lecteurs des points de vue fascinants au sujet du statut actuel de la justice sociale dans les domaines du counseling, de la recherche, et de la formation professionnelle. Les articles proposent des exemples de la façon dont les auteurs font intervenir la justice sociale dans divers rôles professionnels et dans divers contextes d'exercice de la profession.

APERÇU DES ARTICLES DU NUMÉRO SPÉCIAL

Les articles ici réunis illustrent magnifiquement la façon dont les auteurs ont tissé les fils de la justice sociale dans leur travail professionnel et dans différents contextes de pratique. Ces articles ont en commun d'illustrer l'engagement d'auteurs qui ont choisi d'intervenir activement dans le cadre de leur travail, d'intégrer la justice sociale comme fondement du travail qu'ils vivent au quotidien grâce à une diversité de points de vue et de rôles professionnels. Nous sommes heureux d'inclure le travail de trois étudiants aux cycles supérieurs et nous appuyons le développement de leur expertise en matière de justice sociale. Trois des articles de ce numéro spécial ont été rédigés en collaboration par l'une ou l'autre d'entre nous ou par les deux; ils ont ensuite été contrôlés par des pairs à double insu et ont été traités séparément par le rédacteur en chef, Kevin Alderson.

Le premier article, de Barbara Kennedy et Nancy Arthur, amène les lecteurs à réfléchir à la façon dont les conseillers et les psychologues-conseillers peuvent faire progresser leur identité et leurs pratiques professionnelles en s'engageant davantage à l'égard de la justice sociale. Les auteures soulignent certains débats qui ont cours dans le domaine, en invitant les lecteurs à considérer à quel point la justice sociale fait partie de notre identité professionnelle et dans quelle mesure elle est priorisée lorsqu'il s'agit de définir nos rôles et responsabilités professionnels. Bien qu'on ait beaucoup écrit sur le sujet de la justice sociale, les auteures déconstruisent divers aspects qui font souvent obstacle au positionnement de ce sujet parmi les valeurs fondamentales. À cette fin, elles font valoir que non seulement la justice sociale doit être identifiée comme un élément essentiel de la définition et des normes d'exercice qui guident la psychologie du counseling, mais il faut aussi que l'engagement passe des simples discussions théoriques à des pratiques plus actives. Les auteures présentent des sujets controversés et des suggestions d'orientations à venir dans les domaines de la formation des conseillers, de la recherche, et de l'exercice de la profession, afin de susciter plus de débats sur ce que signifie le (ré) engagement à l'égard de la justice sociale. Cet article fut géré par le rédacteur en chef afin d'en assurer le contrôle à double insu.

Dans son article, David Paré intègre la justice sociale dans la relation de counseling en examinant le discours entre les conseillers et les clients. Selon l'auteur, les images du travail de justice sociale des conseillers concernent souvent des gestes posés en dehors du rôle de conseiller. Par l'analyse du langage et de la communication directe avec les clients, David Paré invite les lecteurs à s'introduire dans la

relation conseiller-client afin de comprendre la façon dont les conseillers interviennent par rapport à la justice sociale ou encore dont ils soutiennent malgré eux les injustices sociales. Il a centré son étude sur la construction de l'identité chez le client et l'influence qu'ont sur sa perception de soi le langage et les hypothèses qui transparaissent dans la relation client-conseiller. Étant donné que le langage est une construction sociale, on peut utiliser l'interaction conseiller-client pour déceler de nouvelles significations, pour cadrer les problématiques du client de manière à tenir compte de l'injustice sociale, et pour aider les clients à régler les préoccupations prioritaires dans leur vie. Pour leur part, les conseillers doivent réfléchir aux cadres qui guident leurs pratiques, car ceux-ci sont également des constructions sociales et peuvent constituer une représentation du statu quo dominant. Les exemples pratiques présentés par Paré illustrent de quelle façon on peut s'engager intelligemment dans l'exercice du counseling, en ne perdant jamais de vue la perspective du pouvoir social et de la justice sociale.

Angela Neufeld rappelle aux lecteurs que les gens continuent d'être classés de façon binaire selon le genre et d'être soumis à des attentes sociales envahissantes associées à l'identification au sexe masculin ou féminin. Les personnes qui s'identifient en tant que transgenres subissent souvent de l'oppression, notamment sous forme de discrimination ou d'exclusion en raison d'une incompréhension ou d'une réticence à accepter. Cet article vient renforcer la discussion au sujet de la construction sociale de l'identité et des multiples obstacles que doivent surmonter les personnes transgenres vivant en milieu nordique et qui contribuent aux problèmes de santé mentale. En se servant d'une étude de cas, Neufeld attire l'attention sur les expériences vécues par une personne transgenre, souligne de quelle façon les pratiques de justice sociale peuvent être intégrées au travail direct auprès des clients, et préconise l'intervention en faveur d'un environnement éducatif positif. On rappelle aux conseillers que les personnes n'ont pas une identité unique, mais de multiples identités dont la pertinence personnelle et sociale prend divers aspects en fonction du contexte. L'auteure formule des recommandations favorisant des pratiques affirmatives lors du travail auprès de clients qui s'identifient en tant que transgenres. On présente les services d'extension et l'éducation communautaire comme des éléments cruciaux de soutien à une santé mentale positive.

Fisher Lavell examine les répercussions négatives de la classe sociale et de la pauvreté sur la santé mentale par le biais d'obstacles structurels persistants. Elle expose les frontières de la pauvreté pour analyser les effets du pouvoir économique sur les vies souvent ignorées des travailleurs défavorisés; ceux-ci constituent une population qui vit la plupart des mêmes oppressions que ceux qui sont traditionnellement caractérisés comme étant des personnes qui vivent dans la pauvreté. Lavell présente un compte rendu très personnel de ses expériences et de la façon dont les attitudes et les comportements d'autrui sont intériorisés à travers des messages négatifs. L'auteure dévoile de nombreux préjugés inhérents aux interactions sociales avec les personnes touchées par la pauvreté, incluant les préjugés persistants concernant l'accès aux services de counseling professionnels. Les conseillers sont exposés aux messages publics oppressifs à l'égard des personnes économiquement défavorisées et sont invités à envisager l'impact de leur situation privilégiée. L'auteure formule

un message-clé selon lequel les clients ne recherchent pas la charité, mais plutôt des services professionnels pertinents auprès de conseillers qui ont à la fois la volonté et la capacité de s'identifier aux clients en tant que personnes et d'aborder les influences économiques et contextuelles dans leur vie.

Lorsque des personnes sont contraintes de s'expatrier en raison de situations de guerre, de crise économique, ou d'instabilité politique, elles doivent souvent affronter de multiples problèmes de transition après la migration. Bien que l'on puisse supposer que le fait d'arriver dans un nouveau pays, comme le Canada, apporte du soulagement, l'odyssée des personnes réfugiées est loin d'être terminée. Jan Stewart propose un modèle théorique conçu pour appuyer la formation professionnelle des conseillers en matière de justice sociale et pour répondre aux besoins des enfants réfugiés en contexte scolaire. Elle suggère que les conseillers scolaires doivent jouer un rôle actif en travaillant directement avec les étudiants réfugiés, afin de susciter un sentiment de sécurité et de les aider à s'adapter à la vie et à l'apprentissage au Canada. Dans le même ordre d'idées, les conseillers scolaires ont un rôle important à jouer dans l'aménagement d'un milieu scolaire sûr et réceptif. L'auteure fait valoir que tout le personnel de l'école doit prendre en compte les influences contextuelles sur l'apprentissage des enfants réfugiés et fournir des services de soutien pédagogiques et de counseling. La discussion présentée dans cet article incite les conseillers à aborder une réalité difficile : les adultes créent les conditions qui poussent les personnes à s'enfuir de leur pays, mais ce sont souvent les enfants qui en ressentent les plus profondes répercussions.

Le stigmate d'un casier judiciaire provoque souvent de nombreux obstacles lorsque le contrevenant tente de réintégrer la société. Barbara Pickering donne un aperçu de la vie de contrevenantes dans le cadre d'un projet de recherche qui a été conçu pour leur permettre d'exprimer leurs expériences. L'un des aspects remarquables de cette recherche tient au contenu révélateur fourni par ces femmes dans leur démarche en vue de rétablir des liens positifs avec la société, principalement par le truchement des relations familiales et communautaires. Un autre aspect remarquable de cette recherche vient de l'engagement de la chercheuse à cultiver la relation de confiance et de respect avec les participantes en les appuyant dans leur démarche. La recherche peut être mise en œuvre de manière à aborder les injustices sociales, et Pickering propose des exemples des types d'interventions qu'elle a entreprises *avec* ses participantes, ce qui se démarque clairement du traditionnel grief selon lequel la plupart des recherches s'effectuent *sur* les participants. La discussion sur le counseling est centrée sur les stratégies permettant de voir au-delà de l'étiquette de contrevenante pour percevoir la personne qui tente de surmonter la peine d'une contravention antérieure et les nombreux obstacles inhérents à sa réinsertion au sein de la communauté. Pickering fournit un excellent exemple du processus qui consiste à s'engager dans une recherche qui place la justice sociale au centre de la démarche du début à la fin. Le travail des conseillers déborde des frontières nationales. Patrice Keats et Ashwin Sharma nous amènent du Canada au Népal, en explorant de quelle façon la consultation et la formation professionnelle peuvent être offertes au moyen de l'élaboration d'un programme et par l'introduction de nouvelles pratiques auprès des aidants locaux. L'article

soulève des questions importantes au sujet de la transférabilité des pratiques de counseling entre les nations et entre les milieux. Les auteurs donnent des exemples de la nature culturellement construite des pratiques d'aide et de la nécessité de les aborder avec prudence en tenant compte des contextes locaux, du genre, et du statut social. Leur approche participative, qui consiste à mettre en place des collaborations, donne un aperçu de la manière dont les relations s'établissent et se renforcent, des défis qu'ils ont dû relever, des principaux points à considérer lorsqu'on travaille en contextes internationaux, et de l'influence qu'exerce la répartition des ressources sur les méthodes et les approches des aidants locaux. Ce qui est frappant lorsqu'on lit l'article, c'est la quantité de connaissances échangées entre les aidants professionnels et les personnes travaillant dans le contexte local, le tout résultant de la volonté de respecter l'expertise que chacun avait à offrir.

Comment appuyons-nous les conseillers au cours de leur formation professionnelle afin qu'ils comprennent ce qu'est la justice sociale et qu'ils développent des compétences applicables à leurs pratiques professionnelles? Voilà la question qui guida la recherche menée par Candace Brown, Sandra Collins, et Nancy Arthur sur la pédagogie dans la formation des conseillers. Bien que la justice sociale ait refait surface au cours des dernières années dans la littérature sur le counseling et la psychologie du counseling, il existe peu d'exemples de recherches permettant de guider les enseignants et d'orienter les pratiques pédagogiques. Les auteurs ont examiné la façon d'utiliser les principes fondamentaux de la formation des adultes pour renforcer la pédagogie appliquée à la formation des conseillers en matière de counseling multiculturel et de justice sociale. Pour ce faire, ils ont demandé à des étudiants titulaires d'un grade universitaire inscrits à deux programmes de psychologie du counseling de déterminer dans quelle mesure le programme de formation qui leur était offert les préparait à la pratique professionnelle. Les résultats indiquent l'importance des principes d'apprentissage actif et à quel point les contextes de soutien aident les étudiants à tester leur compréhension des enjeux de justice sociale. Pour leur part, les étudiants titulaires d'un grade universitaire ont identifié un certain nombre d'obstacles qui ont nui à leur apprentissage. Les auteurs invitent donc les formateurs de conseillers à se demander en quoi leurs approches à l'enseignement et à l'apprentissage pourraient leur permettre de combler l'écart entre la compréhension de l'importance de la justice sociale et le développement de compétences utiles aux futurs rôles professionnels pratiques. Cet article fut géré par le rédacteur en chef afin d'en assurer le contrôle à double insu.

Dans le dernier article du numéro spécial, les membres de la Section de la justice sociale de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie font état d'un atelier qui s'est tenu lors du congrès national. Cristelle Audet, Sandra Collins, Melissa Jay, Kathleen Irvine, Andria Hill-Lehr, et Christina Schmolke examinent la relation entre la pauvreté au Canada et les injustices sociales envahissantes le plus souvent associées au fait d'appartenir à des groupes socioculturels non dominants. Continuant la thématique de l'apprentissage actif présenté dans l'article précédent, elles décrivent diverses activités expérientielles conçues pour susciter une plus grande prise de conscience chez les participants à l'atelier au sujet de la

relation entre pauvreté, santé mentale, justice sociale, et pratique du counseling. L'un des messages essentiels porte sur le fait que la pauvreté est un précurseur des difficultés de santé mentale, ce qui suggère qu'il faudrait plutôt intervenir sur la pauvreté. L'atelier a permis de développer chez les participants de nouvelles perspectives qui confirment l'importance d'un examen critique des privilèges dans la relation conseiller-client, du statut socioéconomique comme facteur prépondérant en counseling, et de la nécessité pour les conseillers de s'engager dans l'action sociale afin d'atténuer les barrières socioculturelles et l'oppression systémique qui débouchent sur la pauvreté. Cet article fut géré par le rédacteur en chef afin d'en assurer le contrôle à double insu.

OBSERVATIONS FINALES

Il est ironique de penser que certains domaines professionnels, comme le counseling, sont florissants en raison de barrières et d'iniquités systémiques persistantes. Les injustices sociales continuent d'avoir un effet négatif sur la santé et le bien-être psychologiques de bien des gens. Il importe de réfléchir à la façon dont notre profession, et nous-mêmes sur le plan individuel, sommes engagés dans l'action politique en vertu de nos choix. Les articles de ce numéro spécial proposent des illustrations de la façon dont la justice sociale est conceptualisée, tout en expliquant comment traduire ces concepts dans l'action. Nous espérons que les lecteurs poursuivront le dialogue sur ce que signifie pour un conseiller le fait de s'engager à l'égard de la justice sociale dans les rôles que comporte sa pratique professionnelle.

Références

- Arthur, N., & Collins, S. (Éds.). (2010). *Culture-infused counselling* (deuxième éd.). Calgary, AB : Counselling Concepts.
- Collins, S., & Arthur, N. (2010a). Culture-infused counselling : A fresh look at a classic framework of multicultural counselling competencies. *Counseling Psychology Quarterly*, 23(2), 203–216. <http://dx.doi.org/10.1080/09515071003798204>
- Collins, S., & Arthur, N. (2010b). Culture-infused counselling : A model for developing cultural competence. *Counseling Psychology Quarterly*, 23(2), 217–233. <http://dx.doi.org/10.1080/09515071003798212>

Présentation des auteures

Nancy Arthur est enseignante dans le cadre d'un programme de psychologie du counseling et doyenne adjointe de recherche de la Werklund School of Education, à l'Université de Calgary; elle est également psychologue agréée. Parmi ses principaux sujets d'enseignement et de recherche, citons la formation professionnelle, le counseling tenant compte des références culturelles, le développement de carrière, et les transitions internationales.

Sandra Collins enseigne la psychologie du counseling au Graduate Centre for Applied Psychology de l'Université Athabasca; elle est psychologue agréée et conseillère clinicienne agréée. Parmi ses principaux sujets d'enseignement et de recherche, citons le counseling tenant compte des références culturelles, la justice sociale, la formation et la supervision des conseillers, l'identité sexuelle, et l'orientation sexuelle.

Correspondance à l'auteure Nancy Arthur : Werklund School of Education, University of Calgary, 2500 University Drive N.W., Calgary, AB, Canada, T2N 1N4; courriel <narthur@ucalgary.ca>